T.S.M. S.R.L. - CONDITIONS GENERALES DE VENTE – MAI 2014

1. TERMES CONTRACTUELS

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente de T.S.M. S.r.l. (ci-dessous définies "CVG"), à l'exception d'éventuelles dérogations spécifiquement convenues par écrit, disciplinent tous les contrats de vente actuels et futurs, les exécutions des commandes, commissions commerciales et accords entre les parties.

1.2 Des éventuelles conditions générales de l'acheteur ne seront pas appliquées aux accords convenus entre les parties sans l'acceptation expressément formulée par écrit.

1.3 Toute référence à des éventuelles conditions commerciales de remise sera faite selon les Incoterms de la CCI de Paris, dans le texte courant au moment même de la conclusion du contrat.

1.4 Tous les contrats de vente entre les parties aussi bien que les présentes CGV seront disciplinés selon la loi italienne et, dans le cas de vente internationale, selon la convention de Vienne de 1980 à propos de la vente internationale de biens mobiliers.

1.5 Des éventuels usages et/ou pratiques instaurés entre les parties ne sont pas contraignants pour T.S.M. S.r.l.

1.6 L'adhésion aux présentes CGV, aussi bien que tous les contrats et les comportements successifs des parties réglementés par les mêmes, à l'exception d'un différent accord écrit, n'impliquent le passage à l'acheteur d'aucun droit d'exclusivité, ni l'instauration d'un rapport de concession, commission, ou mandat avec ou sans représentation, et ne donne pas le droit d'utiliser sous quelconque forme les marques ou autres signes distinctifs de TSM S.r.l.

1.7 T.S.M. S.r.l. ne reconnaît pas les accords ou les promesses verbales faites par ses fonctionnaires ou agents ou représentants à intégrer ou à déroger les présentes conditions.

2. PERFECTIONNEMENT DES ACCORDS

2.1 Tous les programmes de collaboration, les ordres, les commissions et les accords particuliers, sont finalisés à travers la confirmation écrite de T.S.M. S.r.l. ou de toute manière avec le début des livraisons et / ou des facturations.

2.2 Le perfectionnement des accords suppose l'acceptation complète de toutes les CGV suivantes.

3. CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

3.1 Les caractéristiques techniques indiquées dans la documentation commerciale (web, catalogues, listes) sont toujours approximatives et de toute façon indicatives, ainsi, elles ne sont pas contraignantes ou essentielles, et ne peuvent en aucun cas être considérées comme telles. TSM S.r.l. se réserve le droit d'apporter aux produits les modifications qu'elle retient appropriées et ne donnant pas le droit à réclamations ou prétentions de la part du client / distributeur.

4. PRIX

4.1 Les approvisionnements seront effectués selon les prix du catalogue valables au moment de la commande.

4.2 Sauf disposition contraire, les prix correspondent aux marchandises livrées Ex-Works (T.S.M. S.r.l. – Fiume Veneto (PN)) et n'incluent des prestations et des charges qui ne sont pas mentionnées, notamment la TVA selon la loi en vigueur, la marque, les frais de gestion, les intérêts, les frais de dépôt, de transport, de déchargement, d'installation et de mise en service, d'essai et d'instruction.

4.3 Les prix peuvent être sujets à des modifications à tout moment de la part de T.S.M. S.r.l.

5. COMMANDES

5.1 Alors que la commande soussignée du client/distributeur est contraignante pour le même, T.S.M. S.r.l. se réserve le droit de ne pas l'accepter, en remettant un avis écrit au client/distributeur entre les trois jours de la réception de la commande. Les commandes recueillies parmi les agents et les représentants ou chargés de T.S.M. S.r.l. sont toujours subordonnés au jugement incontestable de T.S.M. S.r.l. Par conséquent, lesdites commandes ne seront considérées contraignantes que suite à une confirmation de commande écrite par T.S.M. S.r.l.

6. LIVRAISONS

6.1 Le terme de livraison explicitement indiqué dans la commande et établi à la conclusion du contrat correspond au terme pour l'envoi de la marchandise à l'usine. La date d'expédition est approximative et pas contraignante pour le vendeur, en particulier pour des retards dus pour cause de force majeure. Au cas où T.S.M. S.r.l. ne serait-elle pas en condition de respecter la date d'expédition, elle en informera le client / distributeur. Des éventuels retards ou suspensions totaux ou partiaux dans l'achèvement d'une commande ne donnent droit au client / distributeur à compensations, amendes ou autres droits.

6.2 Cela vaut également pour les cas de retards, interruptions ou suspensions dus à causes qui puissent modifier le procès de fabrication, approvisionnement ou livraison tels que: interruption du travail, revendications syndicales, retards imputables aux fournisseurs, manques d'énergie, suspension des transports, etc.

7. TRANSPORT ET TRANSFERT DES RISQUES

7.1 Sauf disposition contraire qui doit être mise en évidence, la marchandise est livrée Ex-Works, (Départ usine, T.S.M. S.r.l. – Fiume Veneto (PN)). Les coûts de transport et d'assurance ne sont pas inclus dans la liste des prix.

7.2 Les risques de toute sorte, nature et provenance, ainsi que les relatifs frais, de toute manière liés à la marchandise, sont supportés par le client/distributeur dès le moment même de la mise à disposition du produit auprès de l'usine de T.S.M. S.r.l.

8. RESPONSABILITE ET RESTRICTIONS

8.1 T.S.M. S.r.l. est exempté de toute responsabilité et contrainte pour n'importe quel accident ou dommage à personnes ou objets qui pourrait survenir pour ou pendant l'usage incorrect des produits, et à cause ou par dépendance à l'égard des mêmes.

8.2 T.S.M. S.r.l. n'est pas responsable pour des incidents ou dommage qui résultent d'une installation hors norme, d'un mauvais entretien, de l'utilisation de produits chimiques et / ou détergents inappropriés, de l'usage de pièces de rechange non originelles, de manipulations ou sabotages.

8.3 Le client / distributeur s'engage à ne pas utiliser les produits achetés pour un usage ou un service différents de ceux envisagés, à ne pas en modifier la construction, le fonctionnement et la ligne esthétique, y compris les marques et les signes distinctifs appliqués sur les marchandises mêmes.

9. PAIEMENT

9.1 Le paiement des factures de vente doit, sauf disposition contraire, être effectué par le client / distributeur selon les modalités indiquées par T.S.M. S.r.l. Sauf accord contraire, en absence d'une forme différente de paiement effectué et accepté, T.S.M. S.r.l. est autorisée par la souscription de la commande à émettre des traites ou des reçus bancaires. Le non-paiement de tels titres bancaires oblige le client / distributeur à effectuer le paiement intégral auprès du siège de T.S.M. S.r.l. Dans le cas d'un retard dans le paiement par rapport aux termes fixés par la confirmation de la commande ou du contrat, T.S.M. appliquera les intérêts de retard selon l'EURIBOR augmenté de 5%.

10. RESERVE DE PROPRIETE

10.1 Au cas où le paiement devrait être effectué, entièrement ou partiellement, après la livraison, les produits livrés sont de propriété de T.S.M. S.r.l. jusqu'au moment du paiement complet du prix, dans toute la mesure permise selon la loi du pays où les produits se trouvent (comme par exemple la réserve de propriété dans la forme: simple et /ou prolongée et / ou étendue au prorata aux produits finaux qui résultent du traitement des biens fournis par T.S.M. S.r.l. ou de leur insertion dans des biens complexes, et / ou avec une clause de compte courant).

10.2 L'acheteur s'engage à faire tout le nécessaire pour constituer dans ledit pays une réserve de propriété valable dans toute la mesure permise , et pour établir une mesure de garantie similaire au nom de T.S.M. S.r.l.

10.3 T.S.M. S.r.l. aura le droit de reprendre possession de tout produit vendu avec réserve de propriété; dans ce cas, l'acheteur en supportera les coûts et T.S.M. S.r.l. pourra retenir à titre de pénalité tout montant reçu sous forme de paiement. Si l'acheteur vend les produits à des tiers, les droits de T.S.M. S.r.l. se déplaceront sur le prix des produits jusqu'au paiement intégral.

11. PLAINTES ET RECLAMATION

11.1 Le client / distributeur a l'obligation de contrôler la marchandise immédiatement après la réception. Huit jours après la livraison, l'on considère la marchandise pleinement acceptée par le client. Toute réclamation concernant la qualité de la marchandise, sous peine de déchéance, doit être envoyée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception à T.S.M. S.r.l. dans les huit jours de la date de réception de la marchandise même (il faut faire référence à la date de réception indiquée dans le document de transport/bon de livraison). Les réclamations pour des éventuels retards ou dommages dus au transport, doivent être dirigées au vecteur, au moment de la livraison de la marchandise, en disposant une réserve écrite sur le document de transport même, lequel doit être transmis copie avec urgence à T.S.M. S.r.l.

12. RETOURS DE GARANTIE

12.1 T.S.M. S.r.l. n'accepte pas de la marchandise de retour sans une préalable autorisation écrite. Sur le document de transport de retour la cause du retour doit être toujours indiquée. En cas d'erreur lors de la commande, le matériel pourra être rendu en Port payé, et à risque du client/distributeur, seulement si emballé, non utilisé et sans aucun type d'endommagement. En tous cas, le crédit correspond à une réduction de 7% sur le prix net figurant sur la facture. Les commissionnaires et les transporteurs de T.S.M. S.r.l. ne sont pas autorisés au retrait de la marchandise ni à la prise en compte des réclamations.

13. GARANTIE

13.1 La garantie a une durée de 12 mois depuis la date de livraison de la machine à l'utilisateur final et consiste dans la réparation et/ou la substitution des parties endommagées en cas de confirmation de défaut de matériel ou de vice de construction, qui doit être signalé en tout cas entre les huit jours de la date de découverte. La garantie ne couvre pas les dommages dus au transport, puis pour un mauvais ou incorrect branchement ou un branchement à des câblages de débit insuffisant, pour négligence ou inhabilité à l'usage, pour altération de la part de personnel non autorisé et en tout cas pour causes indépendantes de T.S.M. S.r.l. La garantie ne couvre pas les batteries, les joints et les roues. La garantie n'envisage pas la substitution complète de la machine.

13.2 La garantie est automatiquement nulle lorsque la machine est utilisée pour des buts différents de ceux envisagés, lorsque des pièces de rechange non-originales sont utilisées, ou bien quand des modifications ont été exécutées sans l'autorisation écrite de T.S.M. S.r.l. (cf. "NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITE" du Manuel d'utilisation et entretien de la machine)

13.3 Les frais et les risques dus au transport pour les réparations seront supportés par le client / distributeur.

13.4 Il est entendu que T.S.M. S.r.l. ne répond d'éventuels dommages directs ou indirects envers des personnes ou des objets dus au mauvais fonctionnement de la machine ou dus à des interruptions forcés de l'utilisation de la machine même.

13.5 La période de validité de la garantie commence au moment même de la livraison de la machine à l'utilisateur final. Le Certificat de Garantie doit être rempli entièrement, détaché et envoyé à T.S.M. S.r.l. – Via Fratelli Zambon, 9 – Z.I. Praturlone – 33080 Fiume Veneto (PN) Italie, au plus tard dans les 8 jours de la date de livraison de la marchandise. L'utilisateur final et/ou le client/distributeur devront conserver le Certificat de garantie pendant toute la durée de la garantie. Au cas où le Certificat n'aurait pas été envoyé dans le délai prescrit ou n'aurait pas été rempli entièrement, la garantie sera immédiatement annulée.

13.6 Le retard dans les paiements suspend toute garantie. En outre, en confirmant ce qui a été convenu au paragraphe « Paiements », cf par.9), les garanties ne confèrent au client / distributeur, à aucun titre, le droit ou l'option de suspendre les paiements, qui devront être effectués, dans tous les cas, dans les formes et les modalités établies par les confirmations de commande.

14. OMISSIONS

14.1 La non-conformité aux normes CVG par le client/distributeur et à ce convenu dans les commandes, dans les commissions ou dans les accords particuliers, comportera entre autre la suspension des fournitures.

14.2 Au cas où le client / distributeur rencontrerait des changements dans la capacité physique, financière, technique ou de tout autre genre ou il rencontrerait des non-conformités, T.S.M. S.r.l. pourra suspendre les fournitures et/ou modifier les conditions de paiement. Chaque contractant peut en effet suspendre l'exécution de la prestation due, si la situation financière de l'autre partie met en danger l'achèvement de la prestation due, sauf si une garantie convenable a été établie.

15. INTERPRETATION, MODIFICATIONS, CLAUSES NON VALABLES

15.1 Pour l'interprétation des présentes CVG il faut se référer uniquement au texte correspondant en italien.

15.2 Tout annexe ou préavis font partie intégrale des contrats correspondants. Toute référence à des documents, tels que listes de prix, conditions générales de vente ou autre matériel de T.S.M. S.r.l. ou de tiers, se rapporte auxdits documents courants au moment même du rappel, sauf si précisé différemment ; dans ce cas, les textes correspondants précédemment valables entre les parties sont annulés pour tout contrat courant ou futur.

15.3 Les déclarations effectuées ou le comportement des parties pendant les négociations ou pendant l'exécution du contrat ne peuvent contribuer qu'à l'interprétation du contrat correspondant, et dans les limites des présentes CGV ou avec les accords écrits établis entre les parties lors de la conclusion dudit contrat.

15.4 Toute modification ou intégration faite par les parties aux contrats assujettis aux présentes CGV devra être effectué par écrit, sous peine de nullité. La dérogation à une ou plusieurs dispositions des présentes CGV ne doit pas être interprétée d'une manière élargie ou par analogie et n'implique pas la volonté de cesser d'adopter les CVG dans leur totalité.

15.5 Toute variation des conditions contractuelles convenues entre les parties ne constitue pas un renouvellement du contrat, sauf disposition contraire établie par écrit.

15.6 Au cas de dispositions contractuelles non valables ou inefficaces, le contrat entier est intégré et interprété comme s'il contenait toutes les clauses qui permettent de rejoindre, conformément à la loi, le but essentiel de l'accord contenant lesdites clauses.

16. TRIBUNAL ET LOI APPLICABLE

16.1 Pour tout problème entre les parties concernant les présentes CVG, y comprises celles liées aux domaines de validité, interprétation, exécution et résolution, et pour toute réclamation de toute manière dépendante ou liée à ces conditions de vente et même dans l'hypothèse de restriction ou connexion de causes, il faut faire référence au tribunal de Pordenone. T.S.M. aura toutefois droit d'agir auprès du tribunal de l'acheteur. Les éventuelles traites, acceptation de règlements, expéditions avec ou sans chèque, émission de reçus bancaire et tout autre acte exécuté par T.S.M. S.r.l. ne pourront pas être valables comme dérogation à la présente clause. L'éventuel paiement pas effectué en espèces vers T.S.M. S.r.l. est une simple possibilité pour le client / distributeur pour faciliter et simplifier le recouvrement du crédit par T.S.M. S.r.l., par conséquent il ne s'agit pas du seul mode de paiement. En tout cas cela ne compote pas de la part de T.S.M.de renoncer à son droit d'être satisfaite à son siège.

16.2 Les présentes conditions de vente sont réglées par la loi italienne.

17. DISPOSITIONS FINALES

17.1 Toute communication de T.S.M. S:r.l. à l'acheteur sera effectuée valablement à l'adresse issue de la correspondance commerciale de l'acheteur, qui devra promptement communiquer par écrit à T.S.M. S.r.l. toute modification des propres données personnelles et budgétaires et forme juridique. T.S.M. S.r.l. ne répond pas d'ailleurs à des conséquences dues à des indications inexactes sur lesdites données par l'acheteur.

17.2 Au cas où, à n'importe quel moment, T.S.M. oublierait de: a) faire exécuter une des présentes C.V.G., ou b) de demander n'importe quand à l'acheteur d'exécuter une prévision quelconque des présentes CVG, cela ne sera pas interprété comme renoncement présent ou futur à telle disposition, ni se répercutera sur le droit de T.S.M. S.r.l. de faire respecter chaque disposition. Une renonce déclarée, par T.S.M. S.r.l., à certaines dispositions ne sera pas interprété comme possibilité de la part de l'acheteur de s'y abstenir en futur.

17.3 L'acheteur ne peut pas céder sa position dans le contrat ou dans les rapports obligatoires dérivants de ceux-ci sans l'acceptation écrite de T.S.M. S.r.l.; même dans ce cas, l'acheteur, partage la responsabilité avec le cessionnaire pour les obligations cédées.

17.4 Au cas où des dispositions individuelles de ces CVG seraient ou deviendraient entièrement ou partiellement nulles, l'efficacité du contenu résiduel ne sera pas privée de valeur juridique. La disposition nulle sera substituée par les parties en bonne fois, avec le respect du contenu de l'acte et de manière à atteindre le but concerné.

Signature client/distributeur _____

A **TOUT LES EFFETS ET POUR CE QUI EST NECESSAIRE, CONFORMEMENT AUX ARTICLES 1341 E 1342 DU CODE CIVIL LE CLIENT/DISTRIBUTEUR DECLARE D'ACCEPTER SPECIFIQUEMENT LES SUIVANTS ARTICLES DES SUIVANTES CONDITIONS DE VENTE.**
1. Termes contractuels - 2. Perfectionnement des accords - 3. Caractéristiques des produits – 4. Prix - 5. Commandes - 6. Livraisons – 7. Transport et transfert des risques - 8. Responsabilité et restrictions - 9. Paiements - 10. Réserve de propriété - 11. Plaintes et réclamations- 12. Retours de garantie– 13. Garantie – 14. Omissions – 15. Interprétations, modifications, clauses non valables – 16. Tribunal et loi applicable – 17. Disposition finales

Signature client/distributeur _____